CONSEIL REPRESENTATIF DES FRANÇAIS D'OUTRE-MER

18 février 2024

COMMUNIQUE

Mayotte, déni de République Française?

101^{ème} département français, Mayotte semble être la laissée pour compte, voire l'ignorée des Outremers, quand bien même l'ensemble des territoires ne retient pas souvent l'attention en qualité de part entière de la République Française.

Après une crise de l'eau particulièrement terrible à laquelle les réponses apportées étaient plus qu'insuffisantes, l'île sombre entre crise économique, sanitaire, et sociale catastrophique à laquelle se lie une immigration incontrôlée porteuse de dégradation qui ajoute un poids conséquent.

Que diable Mayotte n'a-t-elle pas de pétrole en son sol... nul doute alors que cette terre eût pris une importance stratégique.

Après un très long silence médiatique et une cécité inexcusable des pouvoirs, les journaux télévisés affichent sur nos écrans les manifestations parfois violentes et exactions qui ne sont en réalité que le résultat d'une absence d'écoute, de dialogue et de recherche de solutions réelles pour cette France abandonnée. Crise après crise, la colère se déverse dans les rues et le climat délétère se propage plus vite qu'une épidémie. Y déployer des forces de l'ordre épisodiquement et en nombre minimal ne règle rien, et ne peut que provoquer davantage d'exaspération.

Coup de théâtre, après un laissé faire sans nom et un saupoudrage de mesures inefficaces à moyen et long terme, voici qu'une annonce fait le buzz : le gouvernement a décidé, via une réforme constitutionnelle, la suppression du droit du sol pour toute solution aux problèmes de Mayotte et de sa population en lutte pour une survie qui pourrait humainement coûter très cher, et ce, à la grande satisfaction de certains extrêmes.

La République ne serait donc plus une et indivisible. Comme l'a brillamment évoqué notre secrétaire général adjoint, Antony ETELBERT, sur le plateau de BFM TV, le danger est grand d'une dérive d'un tel principe, en particulier pour les territoires d'outremer qui vivent une situation du même acabit : la Guyane et Saint-Martin par exemple.

Le CREFOM n'a cessé de se manifester pour atteindre un de ses objectifs majeurs : l'égalité réelle de TOUT ce qui porte le nom de FRANCE et pour que nos compatriotes ne soient plus les parents éloignés et oubliés de la République. Pour reprendre les mots d'Aimé CESAIRE, l'outremer ne peut plus et ne doit plus être une France à part, car nos compatriotes sont des Français à part entière.

Secrétariat Général du CREFOM

